

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 20 décembre 2024 à Libreville (République Gabonaise), sous la présidence de Monsieur Mays MOUISSI, Ministre de l'Economie et des Participations de la République Gabonaise.

Après avoir pris connaissance de l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions de ses précédentes sessions, le Comité Ministériel a analysé la situation économique de la Sous-région. Il a également pris note de l'état des relations entre les pays membres de la CEMAC et le Fonds Monétaire International (FMI).

Enfin, le Comité Ministériel a approuvé le budget de la BEAC pour l'année 2025, adopté le Règlement portant Code des Marchés de la BEAC et autorisé la mise en circulation en 2025 de la nouvelle gamme de pièces de monnaie BEAC « type 2024 ». /-

Le Président du Comité Ministériel,



Mays MOUISSI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Mays MOUISSI", written over a set of horizontal lines.